

Appel à candidature à un poste d'Architecte Système d'Information (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Direction Générale

<u>Intitulé du poste :</u>	Architecte Système d'Information (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	Fonctionnaire titulaire de la Fonction publique de catégorie A en PNA ou en détachement sur contrat ou, à égalité de chance, CDI de droit public (décret n°86-83)
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A (niveau ITPE, IAE, ISIC ou AAE)
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire et régime indemnitaire de la Fonction publique de l'Etat ou du quasi-statut du CNPFP (décret n°2009-547)
<u>Résidence administrative :</u>	Orléans (45)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} septembre 2024

Présentation du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Description du poste

Sous l'autorité du chef du Service Développement Numérique, l'**architecte système d'information** a pour mission d'évaluer l'ensemble des exigences métier et d'apporter des solutions sous la forme de produits ou de services. Il est chargé de concevoir et de superviser l'architecture globale des systèmes d'information au sein de l'établissement.

L'architecte est non seulement chargé de trouver des réponses, mais également de mener activement la vision technique à la réussite. Il joue un rôle important entre les métiers, les chefs de projets SI et les experts techniques et ce rôle est essentiel pour garantir l'efficacité, la sécurité et la pérennité des systèmes informatiques.



Activités principales :

- Définir et faire évoluer l'architecture technique de tout ou partie du système d'information en cohérence avec la stratégie technique et conformément aux attentes fixées par le Chef de Service du Développement Numérique.
- Garantir la cohérence du système d'information.
- Elaborer des architectures techniques du système d'information en lien avec les besoins projets et les équipes techniques et SSI.
- Définir et diffuser le référentiel du système information sur les plans des outils, des standards.
- Assurer et organiser les choix de veille technologique afin d'analyser et déterminer les innovations utiles et pertinentes.
- Conseiller et promouvoir les bonnes pratiques

Profil recherché

Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme de niveau 7 en informatique (master, diplôme d'ingénieur ou équivalent) ou bénéficiant d'une expérience professionnelle attestant de compétences techniques équivalentes
- Expérience : 2 ans sur poste similaire
- Compétences requises pour le poste :
 - Conception de l'architecture
 - Modélisation de processus
 - Innovation
 - Production de la documentation
 - Ingénierie de système

Compétences et qualités requises

- Rigueur de l'analyse et capacité d'anticipation
- Réactivité et fiabilité
- Pédagogie
- Autonomie, sens de l'organisation
- Discrétion (accès à des données confidentielles)

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation de l'employeur à un contrat de complémentaire santé (mutuelle) obligatoire ;
- Contrat de prévoyance facultatif.

Personnes à contacter

Alain POSTY : 06 24 48 60 17 - alain.posty@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer au plus tard le **19 mai 2024** dernier délai, par mail uniquement à alain.posty@cnpf.fr et vincent.videau@cnpf.fr, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier le statut, les diplômes, les qualifications et les expériences professionnelles,
- les copies des diplômes cités dans le CV et/ou de l'arrêté de situation administrative,
- pour les agents publics (fonctionnaires ou contractuels) une copie des 3 derniers entretiens professionnels de l'agent.

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront invités, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une commission de sélection qui se tiendra le **31 mai 2024** dans les locaux du CNPF, à Orléans.